

## Données publiques

### *Open Data*

Le site gouvernemental interministériel <https://rappel.conso.gouv.fr> met à disposition de manière libre et gratuite (Open data) les données relatives aux rappels des produits, denrées alimentaires ou aliments pour animaux déclarés par les professionnels en application des cinquième et septième alinéas de l'article L. 423-3 du code de la consommation ou du second alinéa de l'article L. 205-7-1 du code rural et de la pêche maritime, afin qu'elles puissent être réutilisées par des tiers.

Ces données sont référencées sur la plate-forme des données publiques des ministères économiques et financiers <https://data.economie.gouv.fr> et celle des données publiques de l'État <https://www.data.gouv.fr>

Les données sont fournies sous la « [Licence ouverte / Open licence](#) » et réutilisables dans les conditions prévues par les conditions générales d'utilisation :

<https://data.economie.gouv.fr/terms/terms-and-conditions/>

En revanche, les données publiques ne mettent pas à disposition les données confidentielles, privées ou issues du site permettant aux professionnels de remplir leurs obligations déclaratives, lesquelles sont exclusivement réservées à l'administration et ne rentrent pas dans le cadre de la réutilisation prévue aux articles L312-1 et suivants du [Code des relations entre le public et l'administration](#)

### *Quelles sont les données mises à disposition ?*

Les données mises à disposition au téléchargement sont les informations publiques extraites du site internet <https://rappel.conso.gouv.fr> Elles concernent les rappels de produits, denrées alimentaires ou aliments pour animaux publiés sur ce site.

Les données publiques mises à disposition en Open data sont celles identifiées comme visibles sur le site public mentionnées dans l'annexe de l'arrêté relatif à la déclaration dématérialisée sur un site internet public par les professionnels de rappels de produits, de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux.

### *Avec quelle périodicité les données sont-elles mises à jour ?*

Les données sont mises à jour par envoi des informations publiques sur le site <https://data.economie.gouv.fr> par FTP(S) à fréquence régulière (hebdomadaire).

### *Quel est le format des données ?*

Les données publiques sur <https://data.economie.gouv.fr> sont téléchargeables au format fichier plat (CSV, JSON et Excel) ainsi que par API.